

APPROBATION : 22-03-07  
MODIFICATION : 27-06-2019

*Mise en compatibilité du PLU  
suite aux arrêtés préfectoraux de  
Déclaration d'Utilité Publique  
(DUP) du 13 mai et du 02 juin  
2026*

# Plan Local d'urbanisme



## 4 Orientations d'aménagement et de programmation



## ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

*Aujourd'hui, les PLU peuvent comporter des "schémas" qui précisent les "orientations d'aménagement" voulues par la commune sur certains secteurs.*

*Dans le cadre de la révision du PLU, la commune de Saint-Martin-la-Plaine a défini des orientations sur 2 secteurs identifiés dans le PADD, proches du bourg, et dont l'aménagement est stratégique pour l'avenir :*

- **Transmillière**

- **Les Flaches.**

*Dans le cadre la modification simplifiée n°2 du PLU de la commune de Saint-Martin-la-Plaine une orientation d'aménagement et de programmation a été défini sur le secteur du bourg :*

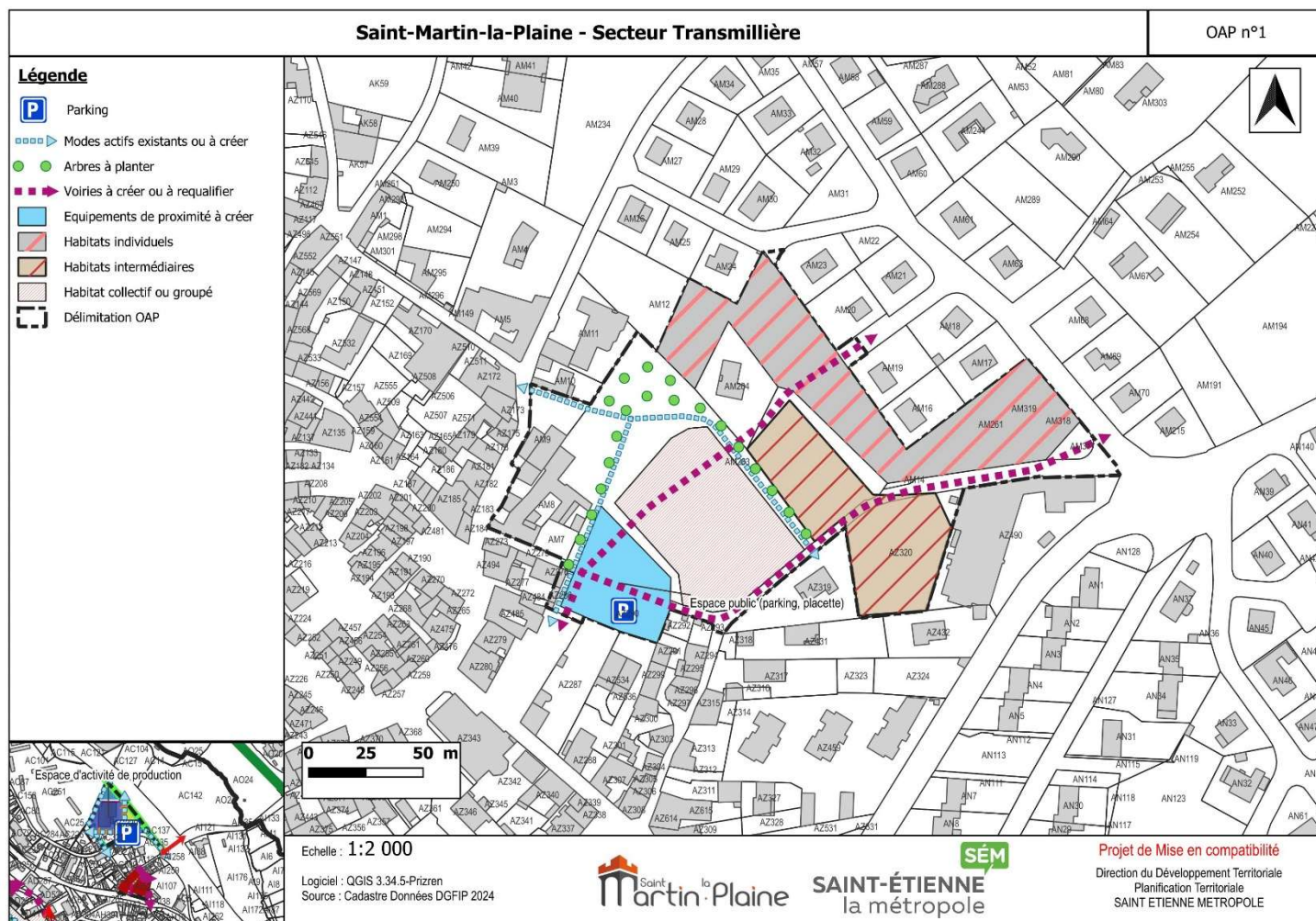
- **Les Forgerons**

Dans le cadre d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) emportant mise en compatibilité du PLU de la commune de Saint-Martin-la -Plaine dans le secteur de la ZAC Transmillière, **les orientations graphiques et écrites de l'OAP «Transmillière » sont modifiées.**

*Tout projet situé dans les secteurs concernés devra respecter "l'esprit" des orientations et schémas ci-joints.*



# Orientation d'Aménagement et de Programmation Transmillière



## Orientation d'aménagement Transmillière - PRINCIPES D'AMENAGEMENTS RETENUS

### 1/ Phasage

L'aménagement de la zone se fera en 2 phases :

- La Phase 1 correspond à la production de logements sociaux. Cette première phase se réalisera immédiatement dès l'approbation de la mise en compatibilité du PLU et la libération du foncier.
- La Phase 2 correspond au reste de la programmation et sera réalisée après la phase 1 ou concomitamment.

### 2/ Logements locatif sociaux

Des programmes de logements mixtes (incluant une part de logements locatifs sociaux) devront être réalisés. La servitude de mixité sociale est de 60% des programmes sur cette zone.

### 3/ Programmation

- Diversification des programmes de logement (logements collectifs, logements intermédiaire, habitat individuel).

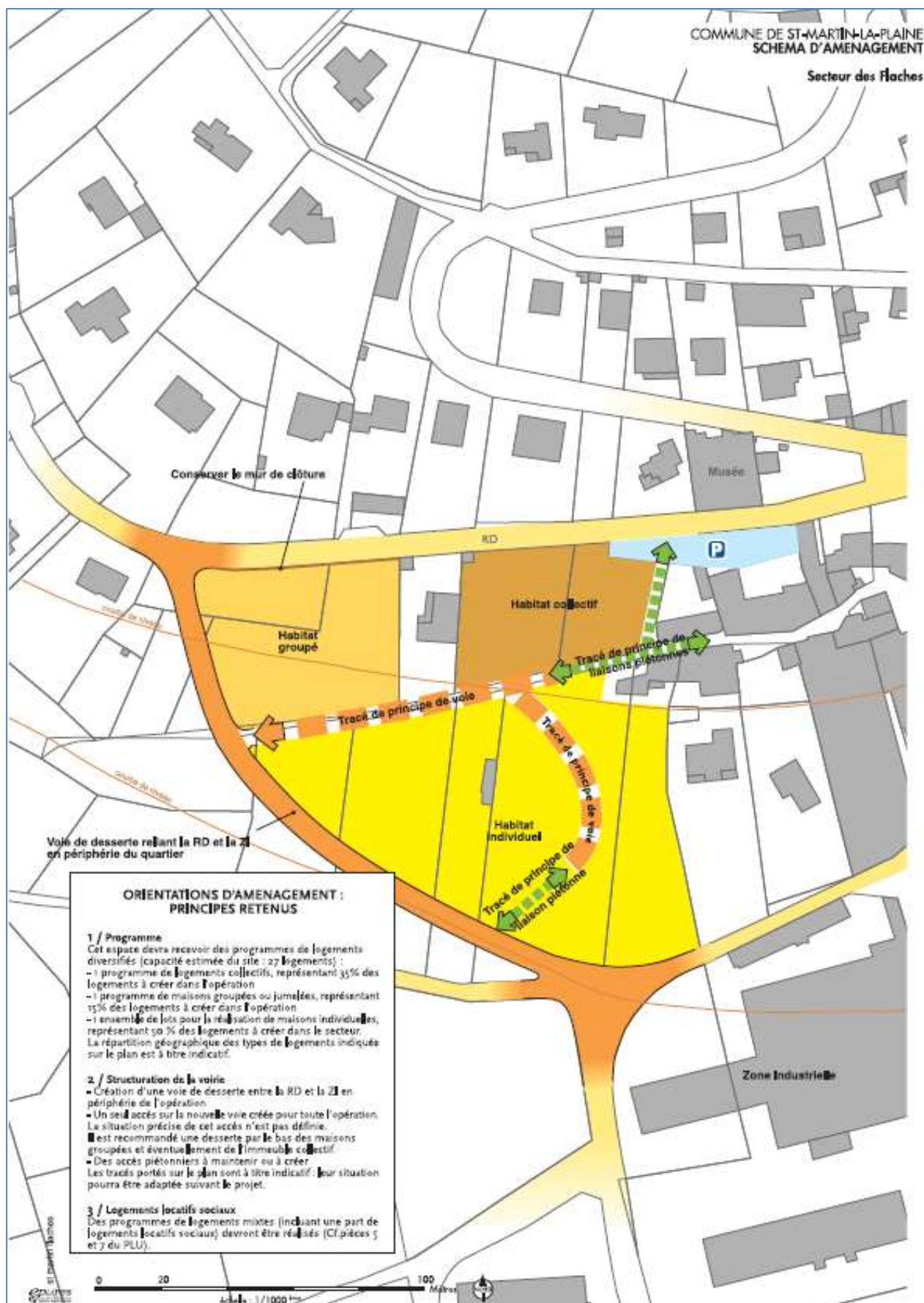
La répartition géographique des types de logement indiqués sur le plan est à titre indicatif.

- Création d'un rez-de-chaussée commercial
- Création d'espaces public (un parking en lien avec le centre bourg, une placette accueillant un rez-de-chaussée commercial, des espaces paysagers accompagnants les liaisons piétonnes).
- Structuration de la voirie :
  - Desserte de l'opération par les voies périphériques ;
  - Création d'une voie reliant la rue du lotissement du Patuel et l'espace Igensdorf en centre bourg ;
  - Création de liaisons piétonnes entre la rue des écoles et la rue de la Transmillière, et entre la rue des écoles et l'espace Igensdorf.

Les tracés de voirie sont des tracés de principe et pourront être adaptés suivant le projet.



## Orientation D'aménagement et de Programmation Les Flâches

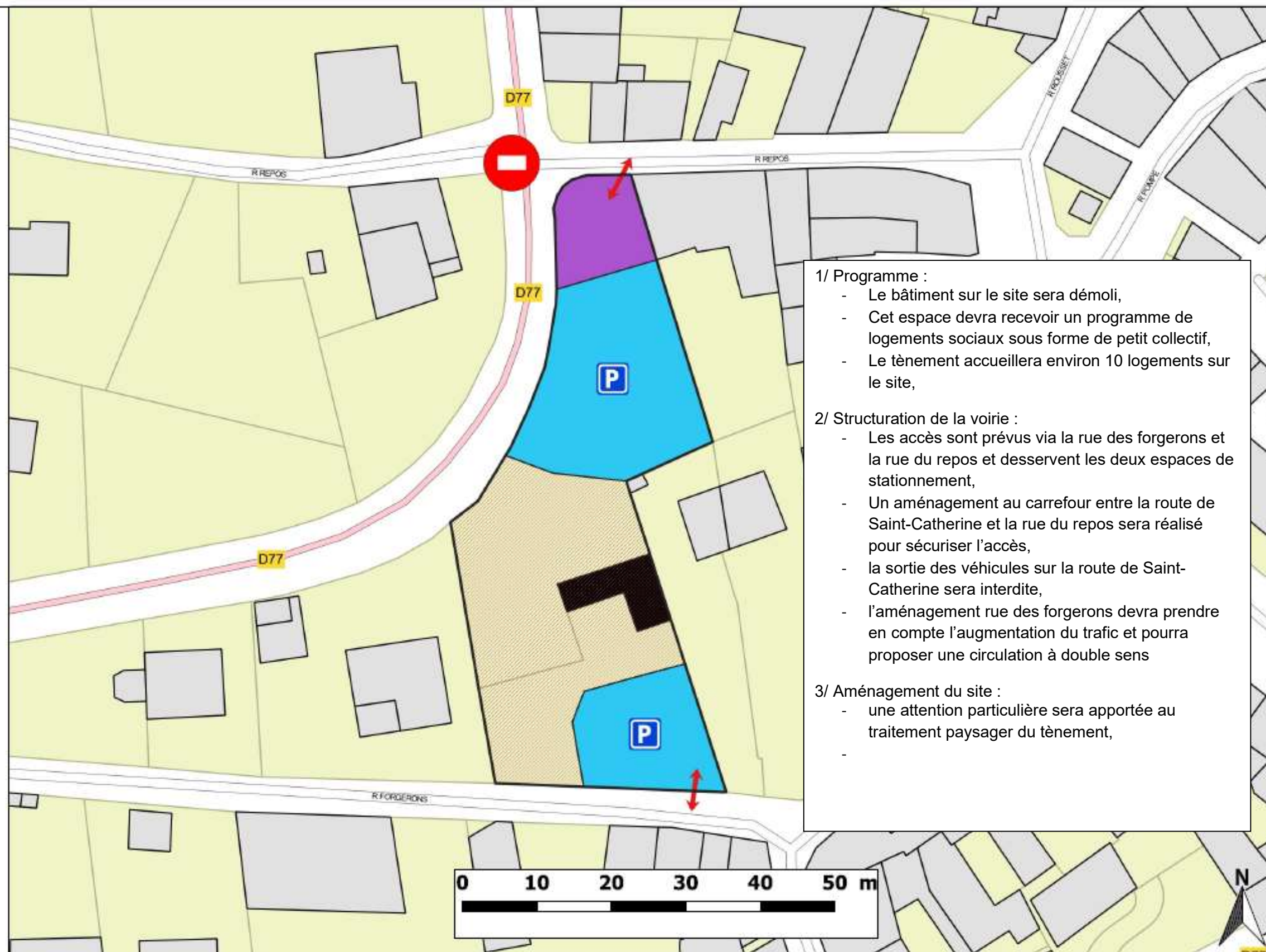




## Orientation d'aménagement et de Programmation - Les Forgerons

### Légende

-  Sortie interdite
-  Parking
-  Accès possible
-  Aire de stationnement
-  Bâtiment à démolir
-  Sécurisation accès
-  Habitat collectif



### 1/ Programme :

- Le bâtiment sur le site sera démoli,
- Cet espace devra recevoir un programme de logements sociaux sous forme de petit collectif,
- Le tènement accueillera environ 10 logements sur le site,

### 2/ Structuration de la voirie :

- Les accès sont prévus via la rue des forgerons et la rue du repos et desservent les deux espaces de stationnement,
- Un aménagement au carrefour entre la route de Saint-Catherine et la rue du repos sera réalisé pour sécuriser l'accès,
- la sortie des véhicules sur la route de Saint-Catherine sera interdite,
- l'aménagement rue des forgerons devra prendre en compte l'augmentation du trafic et pourra proposer une circulation à double sens

### 3/ Aménagement du site :

- une attention particulière sera apportée au traitement paysager du tènement,
- 

Echelle : 1:750

Logiciel : QGIS 3.4.3-Madeira  
Source : Cadastre Données DGFIP 2016  
CRAIG 2017

**SAINT-ÉTIENNE**  
la métropole



Dématérialisé le : 20/2/2019  
Service Plannification  
SAINT ETIENNE METROPOLE

